

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES



Le St Laurentais

N°29

JAN / FEV / MAR / AVR

2015

Chères Saint Laurentaises, chers Saint Laurentais,

Les Conseillers Municipaux, les Adjointes et moi-même adressons, à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux. Que 2015 soit pour vous et votre famille, une année heureuse et de réussite dans la réalisation de tous vos projets.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants. En effet, depuis 2001, nous avons délivré 675 permis de construire. Ce chiffre élevé nous amènera à effectuer un recensement en début d'année 2015.

Avec l'arrivée des Séniories et de l'association Emmanuelle, Saint Laurent de la Prée devrait avoisiner 2 300 habitants. Cette croissance rapide de la population doit nous inciter à être plus vigilants sur les constructions futures et à entamer une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ce développement s'est déjà traduit par des réalisations : enfouissement des réseaux, aménagement de la route de l'Intendance et la rue des Allées (St Pierre), école (constructions de classes, parking, informatique, bibliothèque...), augmentation du réseau d'assainissement, remise à niveau des voiries communales, aire de covoiturage, réouverture de la gare SNCF, remise à niveau des sépultures avec agrandissement du cimetière, renforcement des digues.

L'évolution de St Laurent de la Prée amène les élus à prévoir un programme d'aménagement avec de grands projets : schéma de circulation, marché couvert, centre du village, parking, sécurité routière, implantation de commerces et salles de réunion car l'on voit aussi s'accroître le nombre d'associations (une trentaine), qui sont les «poumons de la vie communale».

Il ne faut pas oublier les personnes âgées à qui nous devons apporter une attention particulière pour qu'ils écoulent une vie heureuse !

Saint Laurent de la Prée évolue, s'étoffe et doit poursuivre son chemin de commune rurale et touristique où il fait bon de vivre dans un esprit d'aménagement respectant l'environnement.

A tous, je renouvelle tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Le Maire,

Raymond MINIER

Conseil du 20 juin 2014**1 – RENOUELEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE**

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit ci-après dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 200.000 euros.

La ligne de trésorerie interactive permet à l'Emprunteur, dans les conditions indiquées au contrat d'effectuer des demandes de versement de fonds (tirages) et remboursements exclusivement par le canal Internet (ou par télécopie en cas de dysfonctionnement du réseau Internet).

- Montant	200.000 euros
- Durée	un an maximum
- Taux d'intérêt applicable à un tirage	Taux fixe de 2.00%

2 – COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Titulaires : Messieurs Massé, Robain et Dangel, suppléants : Mesdames Kergadallan, Thébault et Robelet.

Conseil du 26 août 2014**1 – INDEMNITE DE CONSEIL AU TRESORIER**

La commune doit verser au comptable, chargé des fonctions de receveur, une indemnité de conseil, en leur qualité de conseiller économique et financier des collectivités.

Compte tenu du changement de trésorier au 1^{er} juillet 2014, il est proposé de verser l'indemnité de conseil à Madame Yveline Assier, ancien Trésorier Municipal, jusqu'au 30 juin 2014 et de verser l'indemnité de conseil à Madame Catherine Cardinal, nouveau Trésorier Municipal, à compter du 1^{er} juillet 2014 et la totalité de l'indemnité à compter des années suivantes.

2 – EXONERATION FACULTATIVE DE LA TAXE D'AMENAGEMENT SUR LES ABRIS DE JARDIN SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'exonérer totalement la part communale de la taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable et dont la surface n'excède pas 15m². Les dispositions de la présente seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2015.

Cette décision a malheureusement été annulée par la préfecture.

3 – DELEGATION DE SIGNATURE EN MATIERE D'URBANISME

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'en application du code de l'urbanisme, il ne peut pas délivrer un permis de construire s'il est intéressé au projet soit en son nom personnel, soit comme mandataire. Monsieur le Maire ayant déposé une déclaration préalable en son nom personnel, le Conseil Municipal doit désigner un autre de ses membres pour prendre la décision. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Jean-Paul Gerber pour prendre ladite décision.

4 – ACHAT DE MATERIEL A UN PARTICULIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa volonté de vendre à la commune les véhicules qu'il prête à titre gracieux depuis 14 ans. Cela comprend un tracteur et son matériel agricole (charrue, cultivateur, Giro broyeur), une remorque, un utilitaire Trafic Renault et du petit outillage de maçonnerie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes Bétaux, Kergadallan et M. Lostetter) d'acquérir le lot complet pour la somme de 7 500 euros TTC.

5 – APPROBATION DES TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

Compte tenu des charges qui pèsent à l'heure actuelle sur les ménages, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir, pour la deuxième année consécutive, la tarification selon le tableau ci-dessous.

TARIFS de L'ACCUEIL PERISCOLAIRE			
	Hors allocataire CAF + 30%	Allocataire CAF QF ≥ 500	Allocataire CAF QF < 500 -25 %
Matin	1,30 €	1,00 €	0,75 €
½ heure	1.20 €	0.90 €	0.675 €
Forfait 16 h/18h30	4,55 €	3,50 €	2,625 €

Charte de Partenariat entre la commune de La Bâthie (Savoie) et celle de St Laurent de la Prée

Le 3 Octobre 2014, à la Mairie de La Bâthie (Savoie), Monsieur Jean-Pierre André, Maire de cette commune savoyarde, accueillait Raymond Minier, Maire de St Laurent de la Prée, pour procéder à la signature solennelle de la Charte de Partenariat entre les deux villages.

Persuadés que les échanges entre « montagne et mer » participent au bien-être mutuel de leurs habitants, l'édile de La Bâthie et celui de St Laurent de la Prée, ont proclamé un partenariat de leurs deux communes basé sur un pacte d'amitié.

Ils ont, à cette occasion, formulé le souhait réciproque de s'appuyer sur les deux associations :

- ASCM Amitiés Savoie-Charente Maritime pour La Bâthie
- A.M.M.I.S. Alliance " Monts et Marées " Innovante et Solidaire pour St Laurent de la Prée

nouvellement créées pour maintenir concrètement une relation amicale durable et développer toute action en faveur des habitants des deux communes :

- dans les domaines de la vie éducative et sociale,
- dans les domaines culturels et sportifs,
- dans les domaines des loisirs et des vacances.

Ils ont également formulé le vœu que les générations futures puissent assurer la pérennité du présent pacte d'amitié.

La Bâthie est un village savoyard dont le bourg est situé à 346 mètres d'altitude.

Son sommet le plus élevé, la Pointe de la Grande Journée (2460 m) domine la partie terminale de la Tarentaise.

Le col de La Bâthie offre une vue imprenable sur le Mont Blanc.

Le village est tout proche des stations de ski d'Arches-Beaufort, la Plagne, les Saisies, Valmorel, Méribel et Courchevel.

La Bâthie se trouve à 851 kms de St Laurent de la Prée.

André Duret, Président de l'ASCM pour La Bâthie, et Jacques Poudou, Président d' A.M.M.I.S. pour St Laurent de la Prée, ont désormais la tâche, avec les membres de leurs associations respectives, de tout mettre en œuvre, très rapidement, pour que :

- les associations culturelles et sportives comparables des deux communes puissent se rencontrer dans la pratique de leur activité,
- les enfants de La Bâthie viennent découvrir l'océan et ceux de St Laurent profitent de la neige de Savoie, et, d'une manière générale,
- pour favoriser tout type de rencontres individuelles ou collectives pour les différentes tranches d'âge des Bâthiolains et des St Laurentais.

La délégation St Laurentaise présente à La Bâthie pour la signature de la Charte était composée :

pour les élus :

- Raymond Minier, Maire,
- Olivier Coche-Dequéant, Adjoint au Maire,
- Pierrette Leroy, Conseillère Municipale,

pour l'association A.M.M.I.S. :

- Jacques Poudou, Président,
- Véronique Tonon-Dagand, Secrétaire,
- François Tonon-Dagand, Trésorier.



Ci-dessus Mr Minier et Mr André
signe le pacte d'amitié

Ci-contre vue sur le Mont Blanc
du col de La Bâthie



AGENDA

JANVIER

Vendredi 9 à 17h30 : Galette des rois et tombola : à la salle polyvalente, organisées par l'Association des Parents d'Elèves. Achat des tickets auprès des élèves.

Renseignements : Mme Laetitia Morel : 06 61 23 75 00.

Courriel : ape_saintlaurent@yahoo.fr

Vendredi 30 à 21 h00 : Soirée théâtre organisée par la municipalité : « *Gigi the star, la légende de Broadway* »

La comédie à succès écrite par John BOOMAN.

Un comédien proche de la cinquantaine, au chômage, qui est ruiné, expulsé et plaqué dans la même journée.

Un acteur de porno dépressif, qui se met en tête de passer une audition pour le rôle principal féminin d'une comédie musicale.

Un metteur en scène au bout du rouleau, qui est harcelé par son producteur.

Alors que plus rien ne va dans leur existence ensemble, enfin presque, ils vont bouleverser leur vie et celle du monde du spectacle...

Les clés de leur succès ? ... Mensonges et trahisons

Billetterie : à la mairie et le soir du spectacle à la salle polyvalente à partir de 20H30.

Renseignements : 05 46 84 00 35



Saint Laurent De la Prée Repas des aînés

Dimanche 01 Février 2015



*A partir de 12 heures
au*

Domaine du Bois
Saint Laurent de la Prée



**INVITATION PAR LA COMMUNE
à toutes les personnes de 70 ans et plus**

Sur Inscriptions à la Mairie

Jusqu'au 23 Janvier 2015

au 05.46.84.00.35

Transport :

Les personnes ayant des difficultés pour se déplacer,
ont la possibilité d'avoir un transport à la demande.

FEVRIER

Dimanche 1er à partir de 12 h00 :
Repas des Aînés au Domaine du Bois

Samedi 14 à 20h00 :

Dîner dansant de la St Valentin : Après avoir organisé le concert de Noël avec l'harmonie « la fraternelle » de St Just Luzac au profit des restos du cœur, l'association s'est mis en ordre de marche pour vous concocter le *dîner dansant de la St valentin* le 14 Février 2015 à 20h00 le prix restant inchangé.

L'animation sera mené de mains de maître par notre DJ habituel « Laurent Cény ».

Renseignements : 06 61 96 04 37



MARS

Samedi 7 et dimanche 8 mars : Weekend théâtral organisée par l'association Fest'en Herbe.

La troupe « *Le Pied en Coulisse* » de St Hyppolite où Jean-Pierre Audier écrit et mets en scène ses pièces de théâtre, bien connu des St laurentais vient nous présenter sa nouvelle pièce : « *Pourtant que la montagne est belle* ».

Le dimanche sera réservé aux enfants.

Lorsque vous lirez ces quelques lignes nous serons en 2015 l'association en profite pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, et surtout, une bonne santé.

Samedi 14 de 14h00 à 17h00 : Carnaval organisé par l'Association des Parents d'Elèves. Rdv à 14h00 à l'école.

Renseignements : Mme Laetitia Morel : 06.61.23.75.00. Courriel: ape_saintlaurent@yahoo.fr

Dimanche 15 à 14h00 : Course cycliste « Le cycle des marées »

organisée par L'Entente cycliste Fouras / St Laurent.

Ouvert a tous les licenciés UFOLEP.

Distances de 60 à 90 kms sur 4 courses différentes.

Départ rue des Coudrées. L'association recherche des commissaires qui seraient disponibles à cette date.

Renseignements :

Jérôme André : 06 61 13 17 25 et Bernard Léger : 09 61 35 73 98

Dimanche 22 à 9h00 :

Pour la 3è année, les randonneurs marchent contre le cancer !

Les 4 comités départementaux du Poitou-Charentes de la Ligue contre le cancer ont souhaité mettre en place une action régionale afin de gagner en visibilité mais aussi de mutualiser leurs moyens pour financer un projet de recherche en commun. Il a été décidé, en accord avec la Fédération Régionale de Randonnée Pédestre, d'organiser des randonnées ouvertes à tous, dont le bénéfice servira cet objectif.

En Charente-Maritime : en 2014 = 1460.84 € ont été collectés avec 5 randonnées.

Toutes les sommes sont entièrement reversées aux Comité Départementaux de la Ligue contre le cancer.

Les trois missions principales de la Ligue contre le cancer de Charente-Maritime sont :

- le soutien au financement de la Recherche en cancérologie,
- les actions pour les malades et les proches,
- l'information – La prévention – La promotion des dépistages.

Une cinquantaine de bénévoles sont présents dans tout le département.

Pratiquement : ce dimanche 22 mars : rendez-vous sur le parking de la salle polyvalente

à Saint Laurent de la Prée à 9 heures.

2 parcours seront proposés : 10 km ou 6 km.

Café offert au départ, pot de l'amitié à l'arrivée.

Participation : 2 € minimum par personne. Le but étant de réunir des fonds pour la Ligue contre le Cancer, vous pourrez bien sûr donner davantage si vous le souhaitez ! Les randonneurs de Lau'Rando sont heureux cette année de participer à cette organisation, et vous espèrent nombreux.

A bientôt sur nos chemins ! www.laurando.fr ou tél : 06 30 60 03 61

Dimanches 22 et 29 : Elections départementales

AVRIL

Dimanche 12 à 14h30 : Inter-club

Le club du Bon Accueil présente son Inter-club à la salle polyvalente de St Laurent.

Au programme cette année :

- les chorales d'Harmon'île chantant de la Pallice et du club UNRPA de Fouras,
- le Groupe Folklorique et la section Country de St Laurent
- les Claquettes « Swing tape Danse » de St Agnant.

Entrée gratuite - venez nombreux !

Renseignements : Mme Claudine Martineau : 05 46 84 09 47



La marche aquatique côtière ou longue côte : une nouvelle activité proposée par l'association « Foulées Nordiques de la Prée ».

Cette pratique consiste à marcher dans l'eau avec un niveau d'immersion entre la taille et les aisselles.

La portance de l'eau intensifiée par la flottabilité du vêtement néoprène procure un sentiment de légèreté : les articulations porteuses ne subissent pas de contrainte.

La résistance de l'eau demande un effort, favorisant le renforcement musculaire notamment des jambes, des cuisses et des abdominaux. Le système cardiovasculaire est sollicité, la circulation sanguine et le retour veineux sont stimulés : effet drainant et relaxant.



Cette marche dans l'eau tonifie et travaille l'équilibre et la posture.

C'est un sport d'endurance, accessible à tous, ludique et convivial, conseillé par le milieu médical.

Le pratiquant doit porter des chaussons et un vêtement néoprène adapté à la saison.

La Fédération Française de Randonnée Pédestre en collaboration avec les « Sentiers Bleus » organise les stages de formation d'animateurs marche aquatique côtière.

Trois animateurs diplômés, Sylvaine, Olivier et Chantal et trois assistants, Eliane, Yvelise et Jean-Charles se partagent les séances proposées par l'association.

Ces séances se déroulent à Grande Plage à Fouras les Bains. Le local prêté par la mairie de Fouras permet de s'équiper et se déséquiper à l'abri.

La marche peut durer de ¾ d'heure à plus d'une heure, selon l'état de la mer, la météo etc...

Les jours et heures de pratique sont fonction des coefficients de marée, la proximité de la vase exigeant un niveau d'eau minimum.

Les deux séances découvertes de septembre se sont déroulées dans d'excellentes conditions. Sur les 36 participants, 30 ont adopté la marche aquatique côtière : 15 adhérents pratiquant la marche nordique au sein de l'association et 15 nouveaux adhérents se sont inscrits pour la marche aquatique côtière /longue côte.

Des séances spécifiques « MacSanté » permettent de prendre ou reprendre une activité sportive tout en douceur, encadrées par deux animatrices ayant suivi la formation « rando santé ».

Cette activité est soutenue par les communes de Saint Laurent de la Prée et de Fouras les Bains.

L'Agence Régionale de Santé encourage l'association pour la mise en route de la marche aquatique côtière/longue côte considérée comme un « sport santé ».

N'hésitez pas à demander plus de Renseignements auprès de Chantal Hay, présidente de l'association, au : 06 33 26 36 69.

L'Association PARENTHÈSES vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

A côté de la Mairie (sous le préau)

*Mardi / Mercredi / Jeudi
15h à 17h*

Cotisation annuelle de 4€

Gratuit pour les enfants (- 18 ans)

LOCATION VAISSELLE

*Renseignements à la bibliothèque
Flûte, verre à vin, à eau, tasse à café,
couverts, assiette plate, creuse, dessert ...*

**17^{ème} VIDE-GRENIER/ BROCANTE
de la Pentecôte
DIMANCHE 24 MAI**



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune !

Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr. Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien nous faire recenser !

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Les travaux du **marché couvert**, ont débuté, son ouverture est prévue au printemps prochain pour le weekend de Pâques.

BILAN

L'installation des 6 **radars pédagogiques** est terminée.

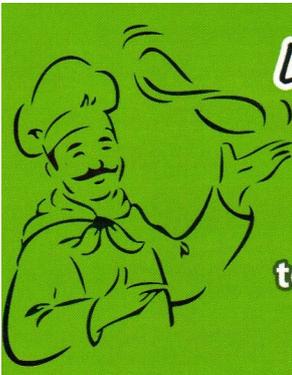
Les deux **panneaux d'informations lumineux** ont été livrés, ils seront montés dès que les compteurs électriques seront installés par ERDF, un au début de la rue de l'Intendance, l'autre sur la place Charles de Gaulle.

Après le **busage des fossés** de la rue des Coudrées, celui de la Grande rue a débuté au mois d'octobre et sera achevé au mois de janvier.

Etude ADSL : la délégation de Orange : Mrs Jean-Luc Trunde, Directeur des relations avec les collectivités locales et Patrice Clément, Chef de projet, ont présenté l'étude d'éligibilité ADSL des lignes principales (LP) de St Laurent de la Prée.

Sur les 913 LP, toutes sont éligibles au haut débit minimum (512 kilobits / seconde), celui-ci augmente en se rapprochant du relais téléphonique, soit : 235 LP à 512 kilobits par seconde, 162 LP à 2 mégabits par seconde, 31 LP à 8 mégabits par seconde et sur St Pierre 485 LP à 20 mégabits par seconde. L'installation d'un nouveau relais en centre bourg et le raccordement en fibre optique aura un coût de 150.000 à 200.000 €. Une étude de prise en charge totale par Orange est en cours. Elle est basée sur l'extension de l'urbanisme avec pour enjeu, le coût du raccordement en cuivre qui serait sensiblement le même qu'en fibre optique. Parallèlement, il est envisagé un financement par la commune, la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et le Conseil Général.





LA REMORQUE ITALIENNE

tél: **05 46 82 71 91**

105 route du Bois brûlé - 17450 Saint Laurent de la Prée

PIZZAS ARTISANALES
SNACK - FRITERIE
BOISSONS FRAICHES
 (Pains et frites artisanaux)

SUR PLACE
OU A EMPORTER



HORAIRES :
Du mardi au jeudi : 12h00 à 14h30 - 18h30 à 22h00
Le vendredi : 12h00 à 14h30 - 18h30 à 22h30
Samedi : Fermé le midi - 18h30 à 22h30
Dimanche : Fermé le midi - 18h30 à 21h30



- Plomberie
- Chauffage
- Énergies Renouvelables
- Climatisation
- Maintenance-Dépannage Chauffage



05 46 09 44 05

ZA du Bois Brûlé - rue des Joncquilles - 17450 St Laurent de la Prée

Située à Saint Laurent de la Prée, dans la Z.A. du Bois Brûlé, l'entreprise PROTHERMIE est spécialisée dans le domaine du **chauffage** et de la **plomberie** et intervient aussi bien en avant-projet de construction qu'en réhabilitation.

Capable de proposer des solutions techniques et thermiques, l'entreprise assure un service pour **dépannage**, et, **si besoin, le remplacement**.

L'entreprise est également spécialisée dans la **réhabilitation de salles de bains**, permettant ainsi l'accessibilité aux personnes en perte d'autonomie, ou simplement pour donner une tendance plus actuelle à cette pièce.



Mme Marie-Christine MAZIN
 a exercé la profession de **bijoutière** pendant 15 ans dans la bijouterie Frot à Rochefort, elle peut réparer l'horlogerie et intervenir sur des bijoux.
 Elle a travaillé dans le **prêt-à-porter de luxe** (Élégante 27 à La Rochelle) pendant 5 ans, dans la **maroquinerie** et dans le magasin de **Mr Meuble** à Puilboreau.
 Cela lui donne une expérience très sûre dans l'évaluation des objets de décoration intérieure et de mode qu'on veut bien lui confier.

DEPOT 9 & occasion

Dépôt / vente

Décoration, vaisselle, meubles, high-tech, CD, musique, jeux, tapis, tableaux, divers...

Accessoires, bijouterie, horlogerie, (fabrication, réparation, enfilage colliers)

Mode, maroquinerie, prêt à porter...

Tél : 05 46 82 72 76.

Courriel : depot9etoccasion@orange.fr

Zone artisanale du Bois Brûlé de St Laurent de la Prée
 Dépôt le matin sur rendez-vous.

Ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 15h00 à 19h00 (et de 10h30 à 12h30 pendant les vacances scolaires)



Agence de proximité à frais réduits

Ouverture de l'**agence immobilière ADIMMO17**, agence indépendante de proximité dirigée par Aurore Desbonnet, professionnelle de l'immobilier depuis plus de 12 ans. ADIMMO17 est une **agence low-cost** spécialisée dans la **transaction immobilière**.

Nous rayonnons sur Saint Laurent et 10/15 kms alentours.
 Aurore Desbonnet

Tél : 06.76.86.89.44

Courriel : agence@adimmo17.fr

Site : www.adimmo17.fr

En raison de sa récente ouverture, nous recherchons des biens de tous types sur le secteur.

Contactez-nous l'estimation est gratuite !